



Assemblées Générales du vendredi 27 mars 2026 À 18 h 30 et 19 h

L'Assemblée Générale de l'ASA de l'Échaillon s'est tenue le vendredi 27 mars à 18 h 30 à la salle du marché couvert de la mairie de l'Argentière.

- Présents : 35 propriétaires
- Représentés : 4 propriétaires
- Votes exprimés par correspondance : 18 propriétaires

Soit un total de 57 propriétaires participant physiquement ou représentés ou s'étant exprimés par correspondance.

La séance est ouverte à 18 h 40.

Le quorum de 175 propriétaires (sur 348 inscrits) n'étant pas atteint, une Assemblée extraordinaire est ouverte à 19 h.

A noter que cette année, dans un souci économique et environnemental, le compte-rendu de cette Assemblée ne sera pas envoyé par voie postale mais uniquement par mail. Il sera consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

En conformité avec l'ordre du jour, les points suivants ont été présentés et débattus :

Entretien du canal

Dates des demi-journées d'entretien : cette année encore, l'ASA s'attache à redonner un caractère collectif aux demi-journées d'entretien.

L'ASA organisera deux demi-journées d'entretien :

- **Samedi 11 avril 2026** - rendez-vous à 7 h 30 au parking de l'église St Apollinaire
- **Samedi 25 avril 2026** - rendez-vous à 7 h 30 au parking des Mines.

A l'issue de chaque demi-journée, un apéritif en commun sera proposé.

L'émargement sera pris en compte de deux façons : lors de cette journée, et par les référents de secteur. Charge à ceux qui réaliseront l'entretien à d'autres moments que ceux organisés par l'ASA de se coordonner **au préalable** avec le référent de secteur qui sera le seul à pouvoir valider une participation.

Les heures et lieux de rendez-vous seront rappelés par mail.

Deux autres journées seront organisées l'automne prochain.

Rapport d'activités 2025

L'entretien des 14 km de canaux de notre réseau a rassemblé 75 propriétaires sur 320 propriétaires que compte notre ASA, pour 143 demi-journées. Le nombre de participants étant très insuffisant, il a fallu faire venir une entreprise pour terminer le débroussaillage et le recreusement pour un coût de 2600 € (soit 21% de nos recettes). Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux participants, pour la plupart nouveaux propriétaires et plus de

femmes. La nouvelle donne climatique avec des précipitations davantage sous forme de pluie que de neige rend l'entretien d'automne particulièrement important car nos canaux servent d'exutoire aux eaux pluviales et de ruissellement évitant ainsi les inondations.

La mise en eau a eu lieu le 4 mai 2025 mais la saison d'irrigation a été mitigée.

La prise d'eau du Plan d'Ergue n'a pas été opérationnelle, conséquence des crues de 2024. Le quartier du Vernet a manqué d'eau dès le début de l'été à cause de l'affaissement d'un seuil dans la partie endiguée du Fournel. Suite à des pluies diluviennes, l'eau du canal porteur a été coupée plusieurs fois soit par l'ASA soit par EDF (notre vanne de tête est en aval de celle d'EDF). Ces coupures ont pour but d'éviter l'ensablement du réseau et des débordements notamment des filioles non ou mal entretenues.

Travaux réalisés en 2025 :

- Achèvement du cuvelage du canal rue du Montbrison.
- Curage de l'exutoire de Capachan réalisé par le CPIE (Solidarité-Environnement).
- Réalisation par Environnement-TP05, d'un regard au rond-point du Wagonnet (secteur du Gourand) à cause de problèmes récurrents de refoulements d'eau.
- Plusieurs interventions pour déboucher les buses du canal du Gourand et rue du Château. Il s'agit de négligence mais aussi d'actes de malveillance.
- Intervention d'un conseiller de l'ASA suite à l'effondrement d'un mur de soutènement dans le canal au-dessus de la cuve des Violins
- Marquage d'arbres à couper en cépée au Plan d'Ergue car leur chute pourrait détruire des sections du canal.
- Installation d'une nouvelle cuve aux Violins, recalibrage du canal, consolidation des berges par 8 usagers et conseillers.
- Stabilisation des grilles du canal qui traverse la rue Gérard Pailheiret.
- Commande de nouvelles martellières chez Métalp.
- Traitement de plusieurs demandes de raccordement.

Assemblée Générale des propriétaires le 28 mars 2025 :

Le rapport d'activité, le rapport financier et le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité ainsi que la modification des tranches de redevance d'entretien qui passent de 6 à 4 tranches.

- De 0 à 500 m² : 1 demi-journée d'entretien
- De 501 à 2 000 m² : 2 demi-journées
- De 2 001 à 5 000 m² : 3 demi-journées
- Plus de 5 000 m² : 4 demi-journées.

Le droit d'eau à 15 € et la redevance de la demi-journée d'entretien à 15,50 € sont approuvés à la majorité mais pas à l'unanimité.

Thierry Delemazure, président du Conseil depuis 2015, ne se représente pas. La nouvelle équipe comprend 8 conseillers. Lors de la première réunion du nouveau Conseil Syndical, Arielle Pons est élue présidente, Véronique Grilleau vice-présidente.

Une nouvelle organisation est mise en place :

- Répartition entre les conseillers des tâches administratives, de terrain, de gestion du matériel et de communication. Appel à des ressources extérieures notamment Vincent Rabischong qui gère ce qui relève de l'informatique et des relations avec notre prestataire de services administratifs (IT05), la DGFIP et l'Agence de l'Eau.
- Création d'outils numériques pour automatiser et sécuriser l'établissement du rôle, et pour l'archivage.

- Rédaction d'un guide des pratiques pour faciliter la transmission des tâches administratives à l'équipe qui nous succédera.

Divers :

- La fête des canaux, organisée avec l'ASA de l'Ubac a eu lieu le 18 mai dans une ambiance très sympathique mais avec une participation faible.
- En juillet, l'ASA a participé à la réunion de présentation des orientations et objectifs du Schéma de cohérence territoriale (**SCoT**) pour les 20 prochaines années.
- En septembre, nous avons rencontré le nouveau directeur d'IT05, M. Viallet, pour clarifier les procédures administratives et évoquer les retards de paiement de nos fournisseurs (qui nous ont valu la fermeture de 2 comptes).
- En novembre, le CPIE (Solidarité-Environnement) a invité ASA et collectivités pour présenter leur organisation, leur travail et leurs difficultés devant la baisse des subventions et questionner nos futures attentes pour mieux s'adapter. Nous y étions.
- A l'initiative de l'ASA du canal de Reymondières, les douze ASA du Grand Briançonnais dont l'ASA de l'Echaillon se sont retrouvés pour partager expériences, problèmes et solutions.

VOTE concernant le rapport d'activité :

57 votes pour, 0 votes contre, 0 abstention.

Rapport financier de l'exercice 2025

Report exercice précédent	40 733,51 €
Total recettes	26 055,00 €
<i>Total fonctionnement administratif</i>	<i>4 547,58 €</i>
<i>Total maintenance matériels et réseaux</i>	<i>3 726,08 €</i>
<i>Total abandon de créances</i>	<i>15,00 €</i>
<i>Total dotation aux provisions</i>	<i>- €</i>
<i>Total investissement</i>	<i>6 928,68 €</i>
Total charges	15 217,34 €
Résultat exercice 2025	10 837,66 €

Les recettes comprennent 2 rôles : celui de 2023 et celui de 2024. Les propriétaires ont reçu 2 avis de sommes à payer en 2025, en raison du retard pris par notre prestataire comptable IT05.

Les dépenses d'investissement comprennent l'achat de 4 débroussailleuses thermiques

professionnelles et du matériel de sécurité.

Les dépenses de maintenances comprennent les prestations d'entreprises :

- soit faute de compétences internes (ex : regard du rond-point du Wagonnet)
- soit pour finir l'entretien du réseau avant la mise en eau faute de bénévoles aux demi-journées d'entretien. En 2025, cela a coûté 2 600€ soit 21% de nos recettes.

Le résultat positif est reporté en recettes de l'exercice 2026 et constitue une épargne de précaution.

Les comptes détaillés sont à la disposition de toute personne qui nous en ferait la demande.

VOTE concernant le rapport financier de l'exercice 2025 :

57 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

Projets d'activité et de travaux

Les axes d'action du Conseil pour l'année 2026 :

1. Assurer l'irrigation en gravitaire du plus grand nombre possible de parcelles :
 - Ramener l'eau dans le canal du Plan d'Ergue : le projet de raccorder le quartier du

- Plan d'Ergue à la 16 kg du centre-ville a obtenu l'accord de la mairie, sous certaines conditions. Un devis a été demandé à une entreprise.
- Améliorer les conditions d'irrigation au Vernet en intervenant sur la prise d'eau du Fournel.
 - Répondre dans la mesure du possible aux demandes de raccordement déjà faites.
2. Continuer à valoriser notre réseau :
- La pose des nouvelles martelières commandées en 2025 est prévue en avril.
 - Le recreusement du canal du château est prévu ce printemps
 - Le scellement des grilles en entrée de buse au Gourand a été effectué en début d'année.
 - Cartographie précise du réseau : La numérotation et les relevés GPS des martelières et ouvrages (buses etc ...) ont été ajoutés au plan du réseau.
3. Améliorer la communication sur le rôle et les actions de l'ASA dans le but d'augmenter le nombre de participants aux journées d'entretien. La première action étant le dépliant joint à la convocation à l'Assemblée Générale, disponible également en mairie. Ce dépliant sera envoyé aux nouveaux adhérents.
- La mairie met en place cette année sur son site internet une page dédiée aux ASA de L'Argentière (il y en a trois). L'ASA de l'Echaillon y publiera régulièrement des informations.
- Projet de site web qui rassemblera toutes les informations et actualités de l'ASA.

Autres projets en cours :

- Inscription à l'inventaire de l'Unesco : Le conseil continuera par ailleurs à soutenir le projet d'inscription des techniques d'irrigation gravitaire à ciel ouvert à l'inventaire de l'Unesco. Une lettre de consentement à cette inscription, commune à plusieurs ASA du nord du département, a été signée en février. L'ASA de l'Echaillon a adhéré à l'ASAIG, *Association pour la Sauvegarde de l'Irrigation Gravitaire et des ouvrages associés*, qui soutient activement ce projet et permet des échanges fructueux entre ASA.
- Prochaine réunion entre ASA du Grand Briançonnais le 8 avril.
- Convention EDF : nous allons renouveler notre demande de rencontre pour obtenir la signature d'une nouvelle convention ou d'un accord garantissant la poursuite de la coopération avec EDF dans des conditions satisfaisantes pour les 2 parties.

La Fête des Canaux ne sera pas renouvelée : son organisation demandait du temps aux bénévoles, pour une participation faible et un budget qui sera peut-être plus efficacement utilisé autrement. Le but de cette fête des canaux, en dehors du plaisir de se retrouver, a été depuis le début d'attirer l'attention des propriétaires argentiérois sur l'activité des ASA, dans l'espoir d'une participation plus importante à l'entretien. Cela n'a pas été le cas. Nous proposerons par contre, le jour de la mise en eau, un apéritif ouvert à tous les adhérents.

VOTE concernant les projets d'activité et de travaux :

57 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

Redevances pour la campagne d'irrigation 2026 (payable sur l'exercice 2027)

Le rôle a été transmis en fin d'année 2025, il devrait parvenir aux adhérents avant l'été. Les propriétés du Plan d'Ergue étant considérées comme provisoirement non irrigables, ne paieront pas de redevance pour le rôle 2025.

(A noter que les sommes dues sont à payer au Centre des Impôts et non à l'ASA.)

La campagne d'irrigation de 2025 a connu à nouveau une baisse du taux de participation avec seulement 143 demi-journées effectuées par rapport à 161 en 2024. Cela permet difficilement d'effectuer les travaux d'entretien indispensables au bon fonctionnement du réseau.

Chaque année, l'ASA doit payer un prestataire pour terminer le travail inachevé. Devant cette situation, le Conseil Syndical a pris la décision d'augmenter la taxe d'entretien qui passe de 15,50 à 20 € (le droit d'eau reste à 15 €).

La taxe d'entretien continuera d'augmenter dans un souci d'équité. En effet, il n'est pas juste que seul un petit nombre de propriétaires travaille pour que tous les propriétaires y compris ceux qui ne participent jamais aux demi-journées d'entretien, disposent d'eau d'arrosage dans leur jardin. La taxe d'entretien demandée jusqu'alors était trop modique pour compenser le travail des propriétaires qui se mobilisent. Ainsi pour ne pas les décourager, la taxe d'entretien augmentera jusqu'à compenser une demi-journée de travail à moins d'une plus grande participation. Cette augmentation permettra aussi de financer l'entreprise qui achèvera l'entretien, sans grever notre budget investissement.

A noter qu'il est possible de faire faire sa demi-journée par une tierce personne et que ceux qui en font davantage que celles qu'ils doivent, peuvent donner leurs demi-journées supplémentaires à leurs voisins ou amis. Quant à nos aînés, ils sont les bienvenus pour être référents de secteur ou formateurs. Il y a des tâches adaptées à toutes les capacités physiques !

Budget 2026

	Execice 2025	Budget 2026	Estimé 2026
Report exercice précédent	40 733,51 €	51 571,17 €	51 571,17 €
Total recettes	26 055,00 €	12 650,50 €	12 650,50 €
<i>Total fonctionnement administratif</i>	<i>4 547,58 €</i>	<i>10 844,00 €</i>	<i>6 824,00 €</i>
<i>Total maintenance matériels et réseaux</i>	<i>3 726,08 €</i>	<i>13 182,04 €</i>	<i>8 200,00 €</i>
<i>Total abandon de créances</i>	<i>15,00 €</i>	<i>3 171,50 €</i>	<i>3 171,50 €</i>
<i>Total dotation aux provisions</i>	<i>- €</i>	<i>522,63 €</i>	<i>522,63 €</i>
<i>Total investissement</i>	<i>6 928,68 €</i>	<i>36 501,50 €</i>	<i>17 000,00 €</i>
Total charges	15 217,34 €	64 221,67 €	35 718,13 €
Résultat	10 837,66 €	- €	28 503,54 €

Les travaux notamment la fabrication et la pose de nouvelles martellières et la maintenance du réseau occuperont

l'essentiel des dépenses 2026.

Le résultat net estimé de 28 503 € est conforme à l'engagement du conseil d'avoir une réserve de trésorerie en cas d'évènement imprévu. Réserve bien utile vu les retards chroniques d'IT05 dans l'appel du rôle.

L'augmentation de la cotisation à IT05 : 2 900 €/an au lieu de 2 000 € en 2025, soit 40 % d'augmentation, a amené le conseil à rechercher d'autres solutions, à savoir un intermédiaire différent et moins couteux pour nos échanges avec l'administration.

Les détails du budget sont à la disposition de toute personne qui nous en ferait la demande.

VOTE du budget 2026 :

55 votes pour, 1 vote contre, 1 abstention.

Rappel du fonctionnement de l'ASA

- Les propriétaires sont juridiquement responsables des sinistres qui surviendraient par défaut d'entretien des canaux dont ils sont riverains ou qui desservent leurs propriétés.
- L'ASA est en charge du canal porteur et des filières principales. Tout raccordement est techniquement du ressort de l'ASA (demande écrite par mail, les conseillers se déplacent pour trouver la meilleure solution) et financièrement à la charge des propriétaires.
- Importance de maintenir l'ASA en activité face aux enjeux à venir (compteur d'eau, sécheresse, restrictions préfectorales, conflits d'usage). De plus, les journées d'entretien enrichissent le lien social !

Le Conseil se réunit tous les deuxièmes lundis du mois à 18 h, à notre local au 1er étage, 28 avenue Charles de Gaulle à l'Argentière, près du cinéma. Vous êtes les bienvenus pour échanger, faire des propositions ou vous informer.

L'ASA est ouverte à toutes les bonnes volontés et a besoin de référents de secteur !

Renouvellement du conseil syndical

Cette année 2 mandats sont à renouveler, celui de Jean-Michel Hodoul qui ne se représente pas et celui de Richard Marty qui se représente.

Candidatures reçues :

- M. Richard Marty
- M. Rodolphe Godin

VOTE concernant le renouvellement du Conseil Syndical :

57 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention.

M. Richard Marty reste donc au Conseil et **M. Rodolphe Godin** intègre le Conseil.

Le Conseil Syndical remercie les adhérents qui ont participé à cette Assemblée Générale ainsi que tous ceux qui ont participé cette année à la vie de nos canaux.

La Présidente de l'ASA
Mme Arielle Pons

